



Groupe école maternelle

L'emploi du temps à l'école maternelle



Groupe école maternelle

Les textes de référence

Déclinaison du référentiel de compétences des enseignants pour une formation des professeurs des écoles à l'exercice en école maternelle. (BO n°32 du 3 septembre 2009)

5.2. Savoir gérer le temps

Organiser ... le temps scolaire.

Organiser les différents moments d'une séquence.

Savoir organiser le temps de la classe en fonction des besoins variables d'enfants de 2 à 6 ans.

Savoir concevoir un rythme de vie et d'activité au niveau de la classe, notamment de la classe à plusieurs cours, qui respecte les besoins du jeune enfant et s'inscrit dans une progressivité de la petite à la grande section.

Savoir équilibrer, dans le temps de classe, des situations variées (jeux, situations d'exercices, recherches et expériences guidées et commentées, apports culturels), en proportions compatibles avec les capacités de chaque âge.



BO hors série n°3 du 19 juin 2008

*"L'organisation du temps respecte les besoins et les rythmes biologiques des enfants tout en permettant le bon déroulement des activités en facilitant leur articulation ; **plus souple avec les plus petits, la gestion du temps devient plus rigoureuse quand les enfants grandissent**".*

*"Le programme de l'école maternelle, **sans horaire contraignant** présente les grands domaines d'activité à aborder sur les trois années qui précèdent l'entrée dans la scolarité obligatoire ; il fixe les objectifs à atteindre et les compétences à acquérir avant le passage à l'école élémentaire. La mise en œuvre du programme doit **prendre en compte les étapes et le rythme de développement de l'enfant**".*

*"Les enfants perçoivent très progressivement, grâce à une **organisation régulière de l'emploi du temps**, la succession des moments de la journée, puis celle des jours et des mois".*

ARTICLE 6. Dispositions communes

A) Organisation du temps scolaire

Les 24 heures hebdomadaires d'enseignement pour tous les élèves sont organisées à raison de **6 heures par jour les lundi, mardi, jeudi, vendredi**

En outre, les élèves rencontrant des difficultés bénéficient, ... **d'une aide personnalisée de 2 heures maximum** par semaine selon des modalités définies par le projet d'école.

Heures d'entrée et de sortie

Les dispositions de droit commun les plus usuelles relatives aux heures d'entrée et de sortie sont les suivantes : **matinée : 8h30-11h30 après-midi : 13h30-16h30**

ARTICLE 18. Modalités particulières de surveillance

A)Le **service de surveillance à l'accueil**, 10 minutes avant l'entrée en classe, et à la sortie de la classe ainsi que pendant les récréations...

ARTICLE 4. L'école maternelle

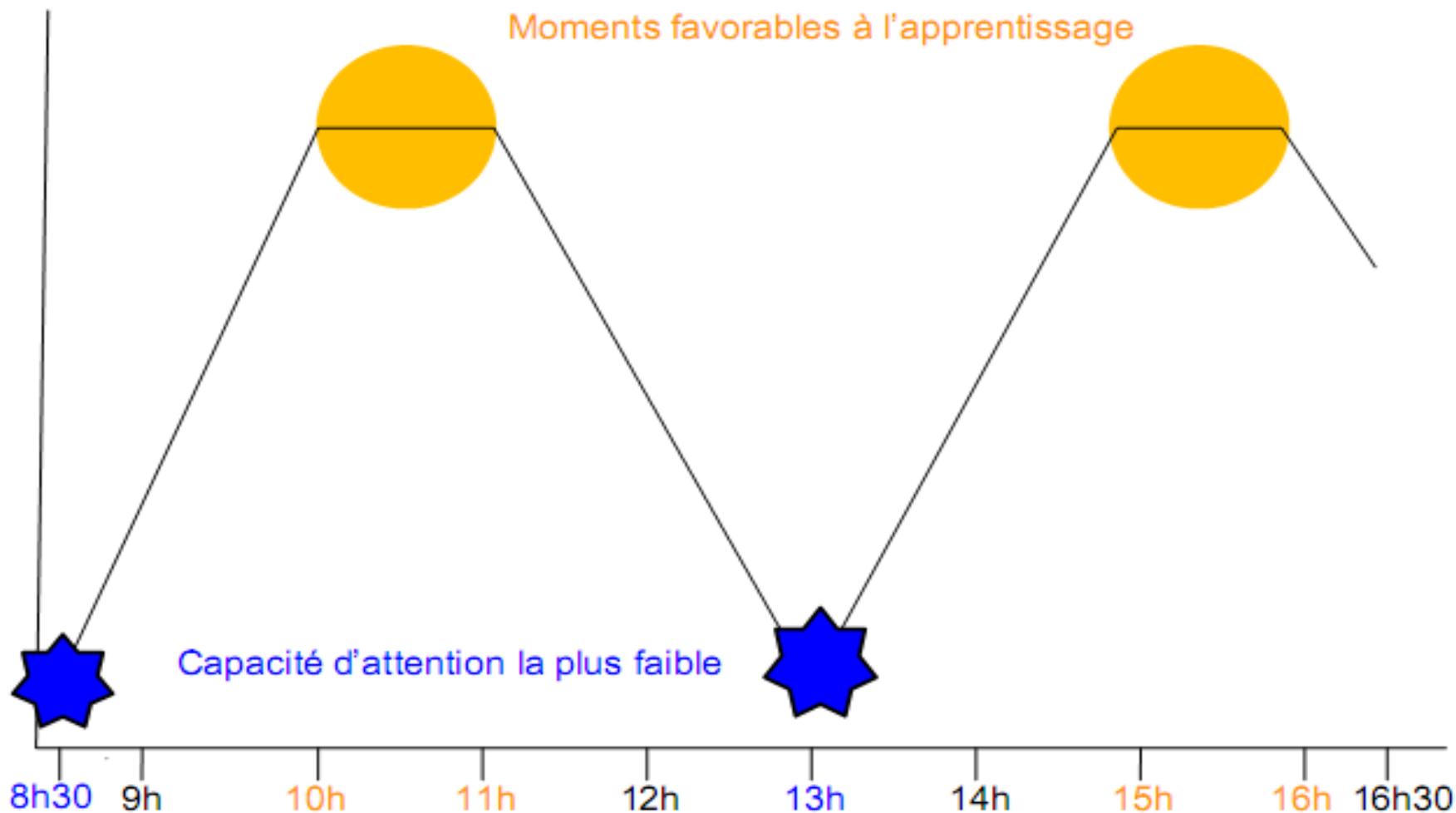
(...) Les élèves qui bénéficient d'un temps de repos à domicile exceptionnel au début de l'après-midi rejoignent l'école à l'issue de ce temps.



Groupe école maternelle

Les rythmes de l'enfant

Evolution de la vigilance dans la journée d'un écolier

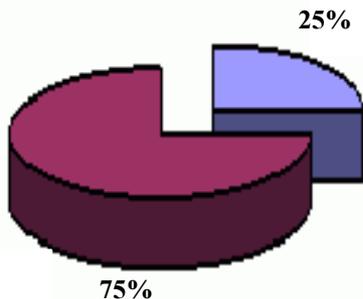


Temps éducatif

- accueil
- passage aux toilettes
- sieste, relaxation
- récréation
- (collation, goûter)
- Déplacements

Temps d'apprentissage

- les activités libres
- les activités en autonomie
- les activités d'entraînement
- les activités dirigées
- les activités de contrôle
- (...)



Répartition totale toutes sections

- Temps éducatif 25 %
- Apprentissage 75 %



Groupe école maternelle

Mettre en œuvre les programmes



INTITULES des domaines et sous domaines du BO

BO hors série n°3 du 19 juin 2008

S'APPROPRIER LE LANGAGE

- Échanger, s'exprimer
- Comprendre
- Progresser vers la maîtrise de la langue française

DECOUVRIR L'ÉCRIT

1. Se familiariser avec l'écrit

- Découvrir les supports de l'écrit
- Découvrir la langue écrite
- Contribuer à l'écriture de textes

2. Se préparer à apprendre à lire et à écrire

- Distinguer les sons de la parole
- Aborder le principe alphabétique
- Apprendre les gestes de l'écriture

DEVENIR ELEVE

- Vivre ensemble
- Coopérer et devenir autonome
- Comprendre ce qu'est l'école

AGIR ET S'EXPRIMER AVEC SON CORPS

- Activités physiques libres ou guidées
- Activités qui comportent des règles,
- Activités d'expression à visée artistique
- Activité de repérage et d'orientation

DECOUVRIR LE MONDE

- Découvrir les objets, la matière, le vivant
- Découvrir les formes et les grandeurs
- Approcher les quantités et les nombres
- Se repérer dans le temps
- Se repérer dans l'espace

PERCEVOIR, SENTIR, IMAGINER, CREEER

- Le dessin et les compositions plastiques
- La voix et l'écoute

D'après la note de synthèse sur la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement primaire / juillet 2010

Note réforme primaire

L'emploi du temps comme organisateur pédagogique a une triple perspective :

⇒ équilibrer la journée des enfants,

⇒ mieux répondre à leurs besoins

⇒ recentrer sur la logique d'apprentissages qui doit prévaloir en lieu et place d'une logique d'activités encore dominante.

-Les programmes ne précisent pas de contraintes horaires.

-On observe un écart important entre le temps prévu et le temps d'enseignement effectivement dispensé.

-L'emploi du temps constitue un cadre horaire conçu en début d'année ou de période. (...)

-L'organisation de la GS devrait être différenciée avec les sections antérieures.

-La durée des temps d'apprentissage varie fortement selon la part faite aux temps sociaux (accueil, relaxation collation, préparation à la sortie passages aux toilettes, récréations.) Le total de ces temps peut hélas atteindre une heure trente par jour.

-il est présenté maladroitement en fonction des modes de groupement des élèves (activités collectives, ateliers ou groupes, décloisonnement) .

-il manque les indications des domaines dont relèvent les activités, les intitulés renvoyant parfois aux supports (fiches individuelles, jeux de société ...).

-il doit mentionner un temps dévolu suffisant à chaque domaine d'activités.

Les apprentissages du langage oral (consolidation et l'enrichissement) doivent avoir un caractère prioritaire Or, on observe un déséquilibre fâcheux pour la lecture d'histoires, les exercices préparant à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en GS



Groupe école maternelle

Méthodologie

Programmes - Certifications

École - Collège

Socle commun

École

École maternelle

École élémentaire

Aide personnalisée à l'école

Évaluation à l'école

Prévention de l'illettrisme à l'école

Collège

Lycée

Voie professionnelle

Orientation

Vie scolaire - Actions éducatives

Égalité des chances

Formation tout au long de la vie

éduscol

 toute l'information pour les professionnels de l'Éducation

Accueil > École - Collège > École > École maternelle > Mise en œuvre

Mise en œuvre

L'emploi du temps

La conception de l'emploi du temps est particulièrement importante à l'école, principalement en maternelle, car elle doit prendre en compte le rythme de vie (ou rythme biologique). Il s'agit principalement d'adapter l'emploi du temps aux capacités d'attention, à la fatigabilité, aux contraintes sociales et aux programmes. L'emploi du temps est un moyen privilégié à la fois de fixer des repères concernant le temps et l'école, et de mettre en œuvre les apprentissages adaptés à chacun. Grâce à l'alternance de moments exigeant une attention plus soutenue et d'autres plus libres, il permet de répondre aux capacités physiques et psychiques des enfants (ce qui explique qu'il soit différencié par tranche d'âge y compris dans les classes multi niveaux). L'emploi du temps est aussi contraint par l'utilisation commune des locaux dans et hors l'école ainsi que par les services que doit remplir l'enseignant. L'emploi du temps, pour être structurant, doit présenter une certaine régularité. Il ne doit toutefois pas être figé pour l'année scolaire.

Ressources en ligne

> Les emplois du temps

CDDP Haut-Rhin

Autres ressources

- Les enfants de 2 à 4 ans à l'école maternelle

Recherche rapide OK

> Recherche avancée

Dans ce dossier

- > Mise en œuvre
- > Le projet d'école
- > Progressions et programmations
- > Projets
- > Au quotidien
- > Organisation matérielle
- > L'emploi du temps
- > Les rituels
- > Les ateliers

Programmes

- > École maternelle
- > École élémentaire

13

Les programmes

(domaines, sous - domaines)

Les rythmes biologiques de l'enfant

(alternance activités physiques, activités cognitives)

Méthodologie:

Quelles contraintes
à prendre en
compte pour
construire l'emploi
du temps?

Les modalités de travail

*(durée, formes de travail et contenus,
différenciation pédagogique,
décloisonnement)*

Le personnel

*(équipe, enseignants spécialisés,
intervenants extérieurs)*

Les espaces, le matériel, les locaux

Programmes



Programme de travail

liens entre les différents outils professionnels

Contenu	Programme de travail	Contenu
Contenu Le contenu du programme de travail est défini par les programmes officiels de l'école primaire. Il est structuré en domaines d'apprentissage et en compétences. Le contenu du programme de travail est défini par les programmes officiels de l'école primaire. Il est structuré en domaines d'apprentissage et en compétences.	Programme de travail Le programme de travail est un document qui définit les objectifs d'apprentissage et les compétences à acquérir par les élèves. Il est structuré en domaines d'apprentissage et en compétences. Le programme de travail est défini par les programmes officiels de l'école primaire.	Contenu Le contenu du programme de travail est défini par les programmes officiels de l'école primaire. Il est structuré en domaines d'apprentissage et en compétences. Le contenu du programme de travail est défini par les programmes officiels de l'école primaire. Il est structuré en domaines d'apprentissage et en compétences.

Emploi du temps



Projet de classe



Cahier journal





Groupe école maternelle

Conclusion

L'emploi du temps : un instrument de travail professionnel

=> Un outil **administratif**, une obligation institutionnelle

=> Un outil adapté aux **rythmes du jeune enfant**

=> Un outil de **communication**: collègues, ATSEM, familles

=> Un outil pour la **réflexion pédagogique** du maître

Organiser le temps:

Un levier pour améliorer l'apprentissage des élèves



Groupe école maternelle

Eléments de bibliographie

Cahiers pédagogiques

changer la société pour changer l'école, changer l'école pour changer la société

Collection des hors-série numériques

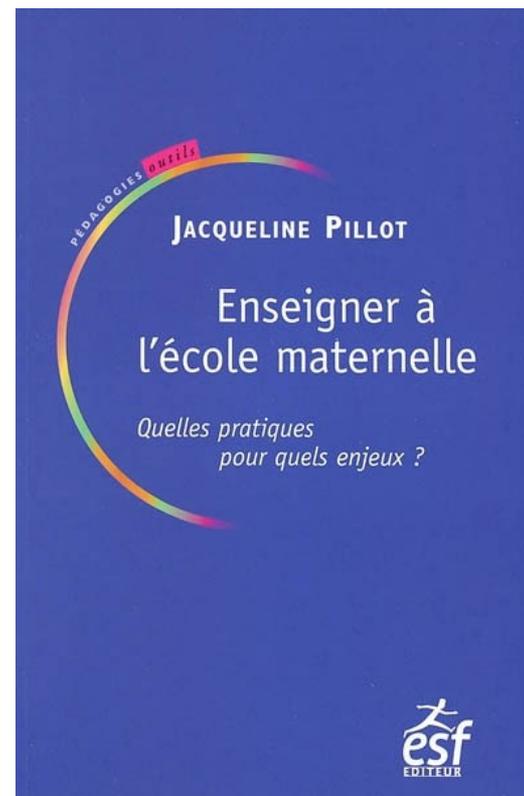
Les rythmes scolaires

Dossier coordonné par *Patrice Bride, professeur de collège*



Illustration reproduite avec l'aimable autorisation de Charb

Ce dossier est édité au format pdf, disponible en téléchargement sur le site du CRAP-Cahiers pédagogiques au prix de 5 euros.



Services

Librairie

Médiathèque

Cercle Drouot

Prêt à distance

Catalogue BCDI

Ressources documentaires

Doc. administrative

Espace TICE

Pédagogie

École maternelle

École élémentaire

Collège / lycée

Éducation artistique

Pratique

Vous avez dit CDDP ?

Accès aux sites

Nous contacter

Notre agenda

Ministère - BOEN

SCÉRÉN - CNDP

Région Alsace

[Sommaire général - Sommaire maternelle]

Les temps éducatifs à l'école maternelle

Document réalisé par le groupe départemental maternel en juin 2005, avec la contribution d'auteurs supplémentaires (voir la liste des auteurs).



La réflexion a porté sur l'aménagement des espaces et du temps à l'école maternelle. La partie qui concerne les temps éducatifs met en évidence la progressivité des activités sur le cycle en lien avec les compétences. Elle permettra aux équipes d'écoles une programmation possible.

1. Que sont les temps éducatifs?

Un commentaire explicatif de Raymond Scheu, IEN

 [orga_tps.pdf](#), 1 page, 25 ko

2. L'accueil

-définition et fonctions

-Organisation et contenus

 [accueil.pdf](#), 5 pages, 90 ko

3. La récréation

-fonctions

-contenus

-organisation

-rôle des adultes

 [recre.pdf](#), 1 page, 24 ko

Récréation



BLE n°37

page 26
Espace et temps
en
maternelle



BLE n°38

page 26
Évitons les dérives!



BLE n°39

page 30
L'emploi du temps,
Question d'équilibre



BLE n°42

page 6
Une véritable école